



Compte rendu technique et financier

Compte Rendu Final

convention-programme



***Titre du projet : Programme d'Appui au développement
Local de la région de Mopti et d'Education au
Développement dans les Yvelines (PADLM –EAD)***

Convention n° AFD CML 1274-01

Période couverte : 1er janvier 2010-30 juin 2013

Nom de la personne à contacter si nécessaire : Didier OUEDRAOGO

Nom de l'ONG : ACTION MOPTI

Octobre 2013

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AE	Académie d'Enseignement
AESN	Agence des Eaux Seine Normandie
AFD	Agence Française de Développement
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AIMF	Association Internationale des Maires Francophones
AJLM	Association des jeunes lecteurs de Mopti
ANICT	Agence Nationale des Investissements des Collectivités Territoriales
ARM	Assemblée Régionale de Mopti
ASACO	Association de Santé Communautaire
ATPC	Assainissement Total piloté par la communauté
BICO	Bilan Communal
CAPE	Centre d'Animation Pédagogique
CASQY	Communauté d'Agglomération de St Quentin en Yvelines
CECI	Coopération canadienne
CEFODE	Coopération et formation au développement
CFEPCEF	Certificat de Fin d'Etude du Premier Cycle de l'Enseignement Fondamental
CCO	Comité Communal d'Orientaion
CGS	Comité de gestion scolaire
CRSB	Comité Régional de suivi budgétaire
COSC-EPT	Coalition des Organisations de la Société Civile pour l'Education Pour Tous au
CRSB	Comité Régional de Suivi Budgétaire
CCOCSAD	Comité Communal d'Orientaion, de Concertation et de Suivi des Actions de Développement
CLOCSAD	Comité Local d'Orientaion, de Concertation et de Suivi des Actions de Développement
CROCSAD	Comité Régional d'Orientaion, de Concertation et de Suivi des Actions de Développement
CSC	Centre de Santé de Cercle
CSCOM	Centre de Santé Communautaire
CSCR	Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté
CSREF	Centre de Santé de Référence
CTDL	Collectivités Territoriales et Développement Local
DRACPN	Direction Régionale de l'Assainissement, du Contrôle des Pollutions et des
DRDSES	Direction Régionale du Développement Social et de l'Economie Solidaire
DRH	Direction Régionale de l'hydraulique
DRJSAC	Direction Régionale de la Jeunesse, du Sport, des Arts et de la Culture
DRPF	Direction Régionale de la Promotion de la Femme
DRPSIAP	Direction Régionale du Plan, de la Statistique, de l'Informatique, de l'aménagement du Territoire et de la Population
DRS	Direction Régionale de la Santé
EAD	Education Au Développement
ECED	Espaces Communautaires d'Expression Démocratique
EDEN	Energie Déplacement Environnement

FADL	Fonds d'Appui au Développement Local
FERASCOM	Fédération des associations de santé communautaire
FIDA	Fonds international pour le développement agricole
FLE/FOS	Français langue étrangère/Français sur objectifs spécifiques
F3E	Fonds pour la Promotion des Etudes préalables, Etudes transversales et
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
IEC	Information Education Communication
IFM	Institut de Formation des Maîtres
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
IOV	Indicateurs Objectivement Vérifiables
OMD	Objectifs du millénaire
OCB	Organisation Communautaires de Base
ONUFEMMES	Organisation des nations unies pour la promotion et l'autonomisation de la
OSC	Organisation de la Société Civile
PACR	Programme d'Appui Aux Collectivités Rurales
PADLM-EAD	Programme d'Appui au Développement Local de la région de Mopti et
PDC	Programme de Développement Communal
PDES	Programme de Développement Economique et Social
PDSEC	Programme de Développement Social Economique et Culturel
PGP	Programme de gouvernance partagée (Phase 2)
PHAST/SARAR/GIRE	Participation à la transformation de l'hygiène et de l'assainissement/Gestion
PISE	Programme investissement du secteur éducatif
PMR	Programme de Micro-finance Rurale
PREFOD	Programme Régional de Formation des Acteurs de la Décentralisation
PRODEC	Programme décennal de développement de l'éducation
PRODEJ	Programme Décennal de Développement de la Justice
PRODESS	Programme décennal de Développement Social et Sanitaire
PROTOS	ONG belge (eau, assainissement, intermédiation sociale)
PRPM	Programme de Réduction de la Pauvreté à Mopti
PSEau	Programme Solidarité Eau
PTAT	Plan triennal d'appui technique
REPTA	Réseau Education Pour Tous
SCAC	Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France
UNICEF	Organisation des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	Agence Américaine de Développement International

1/ COMPTE RENDU TECHNIQUE

I/ Rappel succinct du contexte initial de mise en œuvre du projet

1. ZONES GEOGRAPHIQUES PREVUES PAR L'ACTION

Au Mali : Dans la ville de Mopti et dans 11 communes de quatre cercles (Bandiagara, Djenné, Douentza, Mopti) de la région de Mopti.

En France : Education au développement et à la solidarité internationale dans des communes des Yvelines (Maurepas et les communes voisines).

1. Calendrier prévu des réalisations (période couverte)

Janvier 2010 - Décembre 2012

2. Description succincte de l'action et rappel des objectifs de départ et de la problématique visée

Objet : il s'agit d'un Programme d'Appui au Développement local (PADLM) dans la région de Mopti, 5^{ème} région économique et administrative du Mali, dont l'indice de développement humain est le plus bas du pays. La gouvernance locale souffre d'une insuffisance de concertation et de coopération entre les acteurs, d'une faible implication de la société civile dans les prises de décision, d'une faible mobilisation des ressources propres au bénéfice du développement local (moins de 20%). Les potentiels économiques des communes ne sont pas assez valorisés et l'accès aux services sociaux de base est encore insuffisant.

Objectif général, objectifs spécifiques

Objectif général :

- Renforcer les capacités d'administration et de bonne gouvernance des collectivités partenaires afin de générer une dynamique de développement territorial durable
- Contribuer au renforcement du partenariat et de la solidarité entre les sociétés civiles française et malienne.

Objectifs spécifiques :

- Améliorer la gouvernance locale et le développement local dans les zones d'intervention du programme
- Améliorer et renforcer l'accès des citoyens aux services sociaux de base (santé, éducation, culture, hydraulique, hygiène, assainissement...) dans une logique du développement durable
- Sensibiliser et mobiliser les habitants de Maurepas et des communes voisines des Yvelines sur les enjeux et les contraintes d'un développement durable

4. Présentation succincte de la structure

Action Mopti est composée de deux entités complémentaires, l'équipe du siège et l'équipe terrain. De par son statut d'association loi 1901, elle fonctionne selon ses statuts propres et est animée par un Conseil d'Administration élu tous les ans. Ce CA est chargé de l'orientation stratégique et de la validation des projets mis en œuvre. Au siège, un chargé de mission et une secrétaire assurent le suivi des projets et les relations avec les partenaires de l'ONG en France et l'interface avec l'équipe de terrain. A Mopti, les activités sont mises en œuvre par une équipe d'environ 50 personnes, sous la direction d'un coordinateur, responsable devant le CA.

5. Principaux enjeux auxquels le projet entendait répondre

Au Mali

Le PADLM est l'aboutissement de plusieurs travaux d'identification, d'analyse prospective des problématiques de développement et de réflexions stratégiques avec les bénéficiaires, dont la participation constante et croissante a permis d'identifier les problèmes majeurs suivants :

La faible capacité des élus locaux à mettre en place des services publics efficaces et efficaces répondant aux besoins prioritaires des populations

Parmi les plus grands problèmes que rencontrent actuellement les communes, on peut citer :

- Vision réductrice de la décentralisation en tant qu'ensemble de lois, décrets et règles sans lien tangible avec le développement local
- Faible appropriation par les acteurs
- Manque de concertation et de coopération entre les acteurs, contexte marqué par la méfiance, la non-participation, des services déficitaires et la non-valorisation des potentiels socio-économiques
- Faible capacité des élus sur le plan de la gestion administrative, financière, de la planification communale, de la maîtrise d'ouvrage, des services municipaux et de la gestion des relations internes et externes de la commune
- Insuffisance des moyens financiers : les communes ont des difficultés à mobiliser des ressources financières (moins de 30%) les budgets sont exécutés à moins de 20%
- Les activités de renforcement des capacités des communes ne sont pas suffisamment articulées avec celles de l'appui à la société civile au niveau local

Malgré les nombreuses formations sur les modules de base de la décentralisation effectuées par l'Etat et les partenaires, le niveau de formation des élus reste faible. Ceci limite leurs capacités à gérer et/ou mobiliser les ressources financières pour prendre en charge les besoins des populations. En outre le renouvellement des instances des collectivités territoriales entraîne un besoin constant de formation et d'appui. Ce d'autant que les élections générales d'avril 2009 ont vu l'arrivée de nouveaux élus (pour la plupart analphabètes dans les communes rurales) qui ont très peu de connaissances sur le processus de décentralisation, spécifiquement en gestion communale. Le grand défi des nouvelles autorités communales est de pouvoir maîtriser et appliquer les compétences nécessaires pour devenir leaders, planificateurs et gestionnaires du développement dans un contexte démocratique et transparent.

Une société civile émergente, peu opérationnelle et performante

La longue tradition d'associations locales présageait d'une réussite de la décentralisation démocratique en cours. Cependant, ces organisations constituées sur une base libre et volontaire ont du mal à faire converger leurs actions. La majorité de ces organisations n'ont pas encore muri en termes d'institutions véritables et indépendantes (rang social prédominant). Peu d'entre elles ont un membership clair. La plupart des organisations ont des systèmes faibles et non transparents de gestion des ressources, et de très mauvais systèmes de gouvernance. Elles ignorent souvent les informations et les ressources disponibles et ont des connaissances limitées en planification de projet. Tous ces facteurs contribuent à leur faible participation à la vie publique.

Un faible accès des populations aux services sociaux de base

Les inégalités sociales et la pauvreté se sont aggravées ; les populations accèdent difficilement aux services sociaux de base.

Le secteur de l'éducation se caractérise par une insuffisance d'infrastructures, un manque criant de matériels didactiques et de manuels scolaires, des classes surchargées, une insuffisance quantitative et qualitative de personnel enseignant dont la majorité (64%) est constituée de contractuels à niveau académique très bas. Dans le cadre de la lecture, le niveau des élèves est en baisse. Ceci est dû aux difficultés suivantes : manque de formation des enseignants, absence d'animation et insuffisance de livres au niveau des bibliothèques existantes, insuffisance de bibliothèques ou de points de lecture.

Sur le plan sanitaire, le taux de recours aux soins est faible (27 %) contre une moyenne nationale de 43%. Ce faible recours aux soins est en partie lié à une insuffisance d'organisation des ASACO, un manque d'équipements fonctionnels et de personnels soignants qualifiés. Les comportements sociaux négatifs, le manque et la vétusté des équipements sanitaires sont des causes de la persistance des maladies infectieuses et parasitaires et des taux élevés de mortalité infantile (227 pour 1000). Selon l'EDS, la prévalence du VIH a baissé dans toutes les régions du Mali sauf à Mopti et Gao.

En matière de sécurité alimentaire, d'eau potable, de protection de l'environnement, d'hygiène et d'assainissement, les efforts déployés par l'Etat et les partenaires financiers ont eu un impact important dans la région. Cependant, beaucoup reste à faire en milieu rural. Les demandes d'infrastructures et de services de sécurité alimentaire, d'eau potable, de protection de l'environnement, d'hygiène et d'assainissement restent une priorité dans les PDSEC des différents niveaux de collectivité.

La persistance d'une telle situation constitue un frein au développement et un obstacle à l'atteinte des objectifs de réduction de la pauvreté.

Afin d'assurer les conditions d'un développement autonome et durable des communes, les principaux défis à relever sont : la croissance des revenus, une meilleure gouvernance, une meilleure prestation des services de base, la protection de l'environnement et une plus grande participation de la société civile à la prise de décision politique.

En France

Les grands déséquilibres mondiaux ont aggravé les difficultés de développement en Afrique. Les jeunes, futurs citoyens, et les adultes ne sont pas suffisamment informés pour pouvoir comprendre et mesurer l'interdépendance des populations du Nord et du Sud. Ils voient l'impact de leurs gestes quotidiens, de leurs choix politiques et économiques sur leur propre environnement physique et social mais très peu sur celui de leurs voisins du Sud.

Cela se traduit par une perception encore insuffisante des problématiques particulières de développement en Afrique subsaharienne dans le contexte des rapports Nord/Sud et des enjeux des questions relatives au développement durable, tant sur le plan de l'environnement que sur les plans économique et humain.

Pertinence du PADLM – EAD-SI

La mise en œuvre du programme est pertinente dans un contexte à ressources techniques et financières limitées grâce à l'appui important qu'il apporte aux programmes locaux (PDSEC), dans le respect des programmes nationaux (PRODEC, PRODESS) en ce qui concerne la valorisation des capacités d'administration et de bonne gouvernance. Les actions du programme créent des conditions favorables à une dynamique de développement territorial.

Les activités de formation des élus contribueront à bâtir les capacités nécessaires afin qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle dans le cadre de la décentralisation. La gestion communale sera améliorée, la capacité des municipalités à prendre en charge l'administration, la gestion financière et l'adéquation des budgets aux besoins et moyens disponibles seront renforcées. Les élus communaux s'approprient les mécanismes de mobilisation des ressources financières locales (impôts et taxes) et renforceront leurs capacités de gestion et d'autofinancement des activités planifiées dans leurs PDSEC.

L'appui à la société civile est pertinent car elle participe encore insuffisamment à la vie communale (paiement de la TDRL, contrôle citoyen). L'appui que le programme apportera en renforçant les capacités des différents acteurs répond aux faiblesses d'une société civile tout juste émergente, au niveau d'éducation très bas et sous informée.

Le PADLM améliore la gouvernance par sa démarche participative, en permettant à la société civile d'améliorer ses relations avec les élus et de renforcer sa représentativité dans les comités communaux et

régionaux de concertation et de suivi des activités ainsi que dans les comités de pilotage du fonds d'appui au développement local (FADL).

Pour participer à l'amélioration de l'éducation, le programme a axé ses priorités sur la mise en place de formations en pédagogie innovante autour de la lecture et du français langue étrangère (FLE) dispensées aux différents acteurs de l'éducation tels que : les élèves maîtres de l'IFM, les enseignants et directeurs d'écoles, les conseillers pédagogiques et les bibliothécaires. L'alphabétisation étant l'une des clés du développement, la mise en place des centres d'alphabétisation est une réponse au taux très élevé d'analphabétisme dans la région et aux besoins réels de nos groupes cibles. En synergie avec l'alliance franco-malienne de Mopti, des actions d'initiation et d'échanges culturels permettront la promotion de la culture locale.

La mise en place des centres d'éducation à la santé, la promotion des pratiques familiales essentielles à la santé, la création de centres d'écoute, de soins et d'orientation en santé de la reproduction, ainsi que le renforcement des centres de santé communautaire sont des activités importantes et pertinentes à conduire durant le PADLM qui viennent en complément de l'accompagnement des organisations communautaires vers leur autonomisation. La réduction de la prévalence des maladies potentiellement mortelles concernant les femmes et les enfants (paludisme, VIH/SIDA, diarrhées, infections respiratoires) est un objectif majeur. Des actions de sensibilisation sur les questions d'hygiène et d'assainissement, sur les principales maladies, les grossesses précoces, l'excision, les questions de nutrition, seront développées. Grâce à ces actions, le PADLM contribue à l'amélioration de la situation sanitaire de nos groupes cibles.

La mise en place du fonds d'appui aux initiatives de base augmente les activités économiques et favorise la création d'emplois et l'émergence du secteur privé. Le FADL a pour objet le cofinancement des actions de développement (autres que les projets d'éducation et de santé), issues des PDSEC, identifiées dans les programmes annuels et convenues entre les Collectivités Territoriales et Action Mopti.

La sensibilisation du grand public en France à travers les expositions itinérantes sur le Mali, l'organisation de manifestations culturelles autour de l'Afrique subsaharienne et d'un voyage d'échanges au Mali à l'occasion du 25ème anniversaire d'Action Mopti en 2011, ainsi que l'animation de cadres de réflexion et d'échanges autour des problématiques du développement en Afrique subsaharienne sont toutes des actions au cœur du programme qui participent à la formation des citoyens français à la solidarité internationale.

6. Principaux partenaires prévus et rôle dans le projet,

Les ressources prévisionnelles du PADLM-EAD doivent être assurées par l'AFD à hauteur de 44% et le montant restant par les principaux partenaires suivants :

Ressources d'origine privée (Action Mopti F3E Fondation de France, Association Expression Partage Groupe Pivot/Mairie Maurepas, PROTOS CECI) à hauteur de 15%

Ressources d'origine publique (SEDIF- Syndicat des eaux d'Ile de France, SIAC- Syndicat intercommunal des Eaux du bassin de la Courance 78, Communauté d'Agglomérations St Quentin, Ville de Maurepas, Ville de Coignières, Conseil Général des Yvelines, UNICEF, USAID / PGP, UNIFEM, AGENCE DES EAUX SEINE NORMANDIE) à hauteur de 41%

7. Méthode adoptée dans la mise en œuvre des programmes

Action Mopti est une ONG qui vient en appui à la décentralisation, en conformité avec les politiques nationales et les organisations de la société civile. C'est pourquoi Action Mopti appuie les élus dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur PDSEC, grâce à la méthode participative. Cette méthodologie correspond à l'objectif principal de notre programme : renforcer les capacités d'administration et de bonne gouvernance des collectivités partenaires afin de générer une dynamique de développement territorial durable.

8. Groupes cibles prévus : nature, nombre...

Les bénéficiaires directs des actions en matière d'appui à la bonne gouvernance sont : 568 élus communaux, 51 personnels des 17 collectivités territoriales partenaires et 144 représentants des Organisations de la Société Civile (OSC).

Dans le domaine de l'éducation, les bénéficiaires directs des activités sont estimés à environ 10180 personnes dont :

- 5000 élèves environ dans l'enseignement formel, essentiellement des enfants de 6 à 14 ans du primaire
- 2000 auditeurs dans l'éducation non formelle (cours en alphabétisation et en français langue étrangère).
- 3000 élèves maîtres de l'IFM
- 100 bibliothécaires
- 10 conseillers pédagogiques
- 50 enseignants
- 10 directeurs d'école et 10 formateurs qui seront formés et outillés

Les bénéficiaires directs des actions de santé sont : environ 10 000 jeunes femmes et leurs enfants, 250 relais sociaux/pairs éducateurs, 100 agents de santé, 30 responsables des associations de santé communautaire (ASACO) et les élus chargés de la santé (10). Les bénéficiaires indirects sont les populations des cercles de Mopti et Douentza.

II/ Le cas échéant, principales évolutions intervenues dans le contexte du projet durant la durée totale du projet et ayant eu un impact significatif sur son exécution - (1 à 2 pages maximum)

1. Dans le contexte politique, économique ou social

En janvier 2012 avec le coup d'état militaire, la situation sécuritaire au Nord-Mali, qui était déjà difficile depuis avril 2011, s'est encore aggravée, rendant impossibles nos activités dans la zone de Konna, Douentza et une partie de Djenné. Cette situation s'est davantage détériorée avec l'occupation de Konna par les djihadistes.

L'intervention des forces spéciales françaises a permis la libération de l'ensemble de notre zone d'intervention. Cependant la sécurité n'étant pas totalement revenue, nous y avons rencontré quelques difficultés quant à la conduite de nos activités.

2. Dans le calendrier de réalisation (période effectivement couverte)

Janvier 2010- juin 2013

3. Dans les zones géographiques effectivement couvertes par l'action

Le programme se réalise dans deux zones : En France et au Mali. Seule la zone du Mali a connu une modification.

Au Mali, le programme a couvert en définitive 30 communes des cercles de Bandiagara, Djenné, Douentza, Bankass, Koro et Mopti de la région de Mopti soit 6 communes urbaines (Mopti, Djenné, Bandiagara, Douentza, Bankass et Koro) et 24 communes rurales (Fatoma, Konna, Borondougou, Kounari, Bassiro, Sio, Socoura, Madiama, Fakala, Dandougou-Fakala, Sangha, Dandoli, Pignari-bana, Doucombo, Dourou, Soroli, Dangal-Boré, Dougouténé 1, Dougouténé2, Youdiou, Barapireli, Diallassagou, Segué, et Kani-bonzon), réparties comme suit :

Zones d'intervention	Population (RGPH-2009)	Nombre de communes	Communes couvertes par le PADLM
Cercle de Mopti	368 512	15	Mopti, Fatoma, Konna, Borondougou Kounari, Bassiro, Sio, Socoura
Cercle de Bandiagara	317 965	21	Bandiagara, Dandoli, Sangha Pignari Bana, Doucombo, Dourou, Soroli
Cercle de Djenné	207 260	12	Djenné, Fakala, Madiama, Dandougou Fakala
Cercle de Douentza	247 794	15	Douentza, Dangal-Boré
Cercle de Koro	361 944	16	Dougouténé1, Dougouténé2, Youdiou, Barapireli, Koro,
Cercle de Bankass	263 446	12	Diallassagou, Bankass, Segué, Kani-bonzon

4- Concernant les principaux partenaires et parties-prenantes impliqués dans le projet

4.1 Les partenaires initialement prévus sont:

L'AFD

Ressources propres d'origine privée

Action Mopti, F3E, Association Expression Partage, Groupe Pivot/Mairie Maurepas, PROTOS, CECI, SEDIF, SIAC

Ressources propres d'origine publique

Communauté d'Agglomération de St Quentin en Yvelines, Ville de Maurepas, Ville de Coignières, Conseil Général des Yvelines, UNICEF, USAID / PGP, Fondation de France, ONUFEMES, AGENCE DES EAUX SEINE NORMANDIE

4.2 Les partenaires effectivement impliqués :

- l'AFD
- MSI/ USAID (PGP2)
- Le Fonds des Nations Unies pour les Femmes (ONUWOMEN)
- L'UNICEF
- La Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines (CASQY)
- La mairie de Maurepas
- La mairie de Coignières
- le Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF)
- La Fondation de France
- Le Conseil Général des Yvelines (78)

4.3 Les nouveaux partenaires :

EDEN

PMR/FIDA

La Mairie de Mopti

La Mairie de Bandiagara financement AIMF

5. Concernant les groupes cibles mobilisés

Le programme s'est étendu finalement aux populations des cercles de Koro et Bankass. Sa mise en œuvre s'est appuyée sur les élus locaux, les acteurs de l'éducation, de la santé, de l'Eau- Hygiène- Assainissement, les associations et groupements communautaires des 6 cercles de la région de Mopti.

Dans le domaine de la décentralisation et du développement local, la taille des groupes cibles des diverses formations tourne en moyenne par an autour de 500 élus et 31 agents des collectivités territoriaux, les membres des comités de gestion des projets cofinancés.

Dans le domaine de l'éducation, les bénéficiaires directs au niveau de l'enseignement formel sont les élèves des écoles partenaires du premier cycle et du second cycle, les auditeurs des cours d'alphabétisation, qui bénéficient des animations lecture et d'un accès au livre.

Le programme d'accès à la lecture et à l'approche hygiène en milieu scolaire a touché plus de 20 000 élèves, âgés de 6 à 14 ans.

Les bénéficiaires des formations sont 17 conseillers pédagogiques, 310 enseignants et 59 directeurs en poste dans les écoles partenaires et 350 élèves maîtres de l'IFM.

Les bénéficiaires directs des actions sanitaires sont les femmes de 15-45 ans et les enfants de 0-14 ans, les relais de communication intervenant en appui aux actions de sensibilisation et d'éducation sanitaire, les élus, les membres des organes dirigeants des ASACO, les agents et auxiliaires de santé (matrones, accoucheuses traditionnelles, infirmières obstétriciennes et sages-femmes).

6. Concernant les activités

Toutes les activités programmées ont été réalisées dont les principales sont :

- Appui à la mise en œuvre des plans de Développement
- Appui au renforcement du processus démocratique et du dialogue social dans les 4 cercles du programme
- Appui à l'amélioration de la Capacité des OSC inclusives des femmes
- Appui à l'amélioration des services sociaux de base en éducation
- Appui à l'amélioration des services sociaux de base en santé
- Appui à l'amélioration des services sociaux de base en eau, hygiène et assainissement
- Sensibilisation des habitants de Maurepas et des communes voisines (Coignières, CASQY) pour une meilleure connaissance des enjeux et problématiques d'un développement durable et solidaire au Mali

III/ Les réalisations sur la durée globale du projet

1. Compléter le tableau synthétique ci-après en reprenant impérativement les résultats attendus, activités et indicateurs prévus énoncés pour la durée totale du projet conformément à l'annexe 6 (tableau – les colonnes surlignées devront être complétées dans le cadre de l'exécution du projet)

TABLEAU FINAL DES ACTIVITES REALISEES ET DES PRINCIPAUX INDICATEURS (*Format Word ou Excel au choix, à télécharger*). Il s'agit de données consolidées sur la durée totale du projet – ne pas reprendre les données de chaque tranche séparément mais en faire la somme et la synthèse.

OBJECTIFS SPECIFIQUES (1 A 6 MAXIMUM)	RESULTATS ATTENDUS (1 à 6 en moyenne par objectifs)	PRINCIPALES ACTIVITES PREVUES PAR OBJECTIFS (de 1 à 10 maximum)	PRINCIPALES ACTIVITES REALISEES	INDICATEURS DE SUIVI PREVUS (de 1 à 10 maximum)	INDICATEURS DE SUIVI MESURES EN FIN DE PROJET	INDICATEURS D'IMPACT PREVUS (de 1 à 10 maximum)	INDICATEURS D'IMPACT MESURABLES EN FIN DE PROJET
OBJECTIF 1 : Améliorer la gouvernance locale et le développement local dans les zones d'intervention du programme	Résultat 1 : Les capacités d'administration et de gestion des collectivités partenaires sont améliorées	Appui à l'élaboration des programmes et budgets annuels des 17 collectivités	-10 collectivités ont été appuyées dans l'élaboration de leurs budgets primitifs et additionnels ainsi que leurs PTAT - le plan de développement de la commune Mopti a été révisé et celui de 9 autres collectivités a été réalisé	- 82 % des collectivités partenaires organisent annuellement des débats -100% des collectivités partenaires présentant un bilan annuel et organisent annuellement des réunions publiques de restitution du compte administratif	- 100 % des collectivités partenaires organisent annuellement des débats -100% des collectivités partenaires présentant un bilan annuel et organisent annuellement des réunions publiques de restitution du compte administratif	- le montant moyen des impôts et taxes recouvré par les collectivités partenaires atteint le seuil 1.52 euros par habitant	le montant moyen des impôts et taxes recouvré par les collectivités partenaires était de 059 euros par habitant en 2009. Il a atteint - 0.65 euros par habitant en 2011 - 0.86 euros par habitant en 2012
		Appui technique des collectivités dans la mobilisation des ressources propres	-9 collectivités ont été appuyées à la mobilisation des ressources propre	-82% des collectivités partenaires ont des commissions de travail fonctionnelles	- 100% des collectivités partenaires ont au moins 3 commissions de travail fonctionnelles		
		Mise en place et gestion du Fonds d'appui au Développement local pour le cofinancement de projets conjoints issus des PDSEC des CL partenaires	- un jardin maraicher a été réalisé dans le village de Soumah -un puits maraicher a été réalisé dans le village de Boré, - 4 villages de la commune de Kounari ont été équipés en décortiqueuses de riz - un puits maraicher a été réalisé dans le village de Sangha,				
		Appui institutionnel à l'Assemblée régionale	-l'assemblée Régionale a été appuyée dans la mise en place du canevas d'indicateurs de performances				
		Appui à la tenue des CLOCSAD et des	-8 collectivités ont été appuyées à l'organisation de				

		ateliers bilans annuels des CL partenaires	la tenue des restitutions publiques des bilans annuels - la région de Mopti a été appuyée dans la tenue d'un CLOSAD dans le cadre du lancement du PADLM -les cercles de Djénné et Ténenkou ont été appuyés dans la tenue des CLOCSAD autour de l'approche INICOM				
OBJECTIF 1 (suite) : Améliorer la gouvernance locale et le développement local dans les zones d'intervention du programme	Résultat 1 (suite) : Les capacités d'administration et de gestion des collectivités partenaires sont améliorées	Evaluation des capacités des réseaux de femmes et mise en place d'un plan de renforcement	-9 collectivités ont été appuyées dans l'administration de l'index OSC – OCB et l'élaboration du plan de renforcement des capacités des réseaux des femmes et autres organisations (coordinations jeunes, CGS, CGBC, AME, Comité eau) - mise en place de 8 réseaux locaux et 1 réseau régional des femmes élues et leaders et renforcement de leurs capacités - création de 5 unités de transformation et de commercialisation des produits locaux pour les femmes rurales				
		Formation des femmes dans la conception de projets économiques et sociaux (et mise en relation avec des IMF)	- accompagnement de 1075 femmes et jeunes ruraux du cercle de Mopti en micro-finance				
		Accompagnement à la formation des jeunes dans les métiers porteurs d'emplois					

OBJECTIF 2 : Améliorer et renforcer l'accès des citoyens aux services sociaux de base (santé, éducation, culture, hydraulique, hygiène, assainissement...) pour leur bien-être et celui de leurs familles	Résultat 1 : La gestion des services sociaux de base dans le secteur de l'éducation est améliorée	Sensibilisation des élèves à la lecture par des animations autour du livre dans les écoles partenaires	-3580 élèves des écoles partenaires ont été sensibilisés au plaisir de lire par des animations ludiques autour du livre	- 90% des enfants des écoles partenaires formés et fournies en albums fréquentent les coins lecture	- 95% des enfants des écoles partenaires formés et fournies en albums fréquentent les coins lecture	-niveau des élèves de la 6 ^{ème} année par rapport à la moyenne dans les établissements de la zone d'intervention	-le niveau des élèves de la 6 ^{ème} année encadrés en lecture et calcul est supérieur à la moyenne dans les établissements de la zone d'intervention Le seuil est 20 points Le niveau moyen des élèves de la région de Mopti est 18.5 points Le niveau de Konna est : - Ecole A= 22.3 - Ecole B=20.5 - Ecole C=23.11 - Ecole D=24.7 Le niveau de Fatoma est : - Ecole A=21.3 - Ecole B=20.5
		Formation des enseignants aux techniques d'animation autour du livre	- 334 enseignants ont été formés aux techniques d'animation ludique autour du livre	- 70% des auditeurs des cours d'alphabétisation en français réussissent les tests de fin d'année	- 90% des auditeurs des cours d'alphabétisation en français réussissent les tests de fin d'année		
		Installation de petites bibliothèques dans les écoles partenaires	- 14 bibliothèques ont été installées, réparties entre 14 écoles partenaires.				
		Fourniture d'albums adaptés aux écoles partenaires	- 2720 albums ont été fournis aux écoles partenaires				
		Formation à l'Institut de formation des Maîtres sur les animations lecture	- 2100 élèves maîtres ont été formés en animation lecture dont 1140 dotés en livres croco				
		Soutien à l'organisation d'activités culturelles autour de la lecture	- L'association des jeunes lecteurs de Mopti (AJLM) a été soutenue techniquement et financièrement dans l'organisation de 3 compétitions culturelles interscolaires, et 1 voyage d'appui et suivi des Jeunes lecteurs de Bandiagara				
		Organisation des cours du soir d'alphabétisation en français	- Organisation des cours du soir d'alphabétisation en français au bénéfice de 761 auditeurs				

OBJECTIF 2 (suite) : Améliorer et renforcer l'accès des citoyens aux services sociaux de base (santé, éducation, culture, hydraulique, hygiène, assainissement...) pour leur bien-être et celui de leurs familles	Résultat 2 : La fourniture des services sociaux de base en santé est améliorée	- Formation et sensibilisation des élus chargés des questions de santé, des membres des ASACO et de la FERASCOM sur la gestion des services de santé communautaire	- Les plans sectoriels en santé ont été élaborés dans 9 collectivités- Les responsables des ASACO et les agents de santé des CSCOM de Mopti ont été formés en approche et en participation communautaires	- 80% du public cible a acquis un bon niveau de connaissance des modes de transmission et de protection des IST VIH - dans 69 % des communes cibles, les ASACO participent à la budgétisation du secteur santé	Niveau de connaissance : par rapport au VIH SIDA 79% chez les hommes 70% chez les femmes par rapport aux moyens de prévention du VIH/SIDA 43% chez les hommes 21% chez les femmes par rapport aux modes de transmission du VIH/SIDA 36% chez les hommes 34% chez les femmes 9 /13 (soit 69%) des ASACO participent à la budgétisation du secteur santé dans les communes couvertes par le programme	-60% des ménages identifiés par le projet fréquentent les services de CPN3 à Mopti -30% des ménages identifiés par le projet fréquentent les services de CPN3 à konna	36% des ménages identifiés par le projet fréquentent les services de CPN3 à Mopti -14% des ménages identifiés par le projet fréquentent les services de CPN3 à konna	
		La couverture et la qualité des soins sont améliorées pour le bien-être des citoyens	Appui de 3 CSCOM et 2 CSREF sur le dépistage et la prise en charge des personnes atteintes de VIH et de SIDA	- le CSCOM de Konna a été réhabilité -le CSCOM JP de Mopti a été doté en kit solaire et microscope et équipements médicaux -l'Hôpital SD de Mopti a été fourni en équipements médicaux				
		Réhabilitation, équipement et entretien continu des CSCOM pour la qualité des soins fournis						
		Mise en place des centres d'alphabétisation et d'éducation à la santé pour les adolescentes et jeunes filles marginalisées	15 centres alpha ouverts et fonctionnement régulièrement 425 auditeurs ont été alphabétisés et sensibilisés sur les IST/VIH					
		Formation des femmes sur les bonnes pratiques familiales nécessaires à la survie de la femme et de l'enfant	410 femmes relais ont été formées en bonne pratique familiale, 60 filles migrantes ont été formées sur les IST VIH					
		Formation des auxiliaires de santé en périnatalité	40 agents ont été formés, outillés et qualifiés pour traiter correctement les IST					
		Formation des pairs éducateurs, des enseignants et éducateurs sur les IST/VIH/SIDA	1 50 pairs éducateurs 6enseignants, 15éducateurs et					
		Introduction d'enseignements sur la santé de la reproduction, IST/VIH dans 5 médersas et 5 écoles	5 établissements (3 lycées et 2 écoles professionnelles) ont reçu des enseignements sur la santé de la reproduction et les maladies sexuellement transmissibles					
		Sensibilisation du grand public sur les IST/VIH/SIDA Mise en place d'AGR pour le financement alternatif des soins de santé	250 femmes ont été orientées et informées en bambara sur les IST, le VIH et le SIDA Appui de 4 associations de PV VIH en AGR					

OBJECTIF 2 (suite) : Améliorer et renforcer l'accès des citoyens aux services sociaux de base (santé, éducation, culture, hydraulique, hygiène, assainissement...) pour leur bien-être et ce de leurs familles	Résultat 3 : La fourniture des services d'eau et assainissement est améliorée	- Réalisation d'infrastructures d'eau potable Suivi des réalisations et sociale en hygiène et assainissement	-17 puits à grand diamètre ont été réalisés dont 16 à Fakala et 1 à Kounari	- 16 points d'eau potable (puits à grand diamètre) livrés aux villages des communes de la zone d'intervention - 141 concessions ayant accès sur une rue pavée	- 17 points d'eau potable (puits à grand diamètre) ont été livrés aux villages des communes de la zone d'intervention - les rues de 155 concessions ont été pavées et reliées au réseau d'assainissement -4 rues principales, 8 rues adjacentes	- 100% des points d'eau potable réalisés sont fonctionnels -100% des concessions des villages concernés par l'ATPC ayant réalisées des latrines	- 100% des points d'eau potable réalisés sont fonctionnels -69% des concessions des villages concernés par l'ATPC ont réalisé le programme de réalisation des latrines
		Mise en place et formation des comités de gestion des points d'eau Campagne d'IEC dans les villages cibles pour la promotion des bonnes pratiques familiales en hygiène, assainissement et eau potable	- 17 comités de gestion ont été mis en place et formé à la gestion du puits - AM a organisé une série de communication et d'assistance aux organes communaux et OSC durant la mise en œuvre du projet	-4 rues principales, 8 rues adjacentes	-4 rues principales, 8 rues adjacentes		
		Promotion de l'assainissement total piloté par les communautés et réalisation de latrines familiales Formation des artisans maçons dans la confection des dalles et développement du marché privé	- Le déclenchement des activités a eu lieu dans 30 villages des communes de Fakala, Borondougou et Konna - 60 maçons ont été formés aux techniques de fabrication des dalles dans les 30 villages du programme ATPC (Fakala, Bouroundougou, Konna) - 77 villages ont été accompagnés en ATPC (fin de défécation en plein air)				
		Réalisation de réseaux de mini-égout à Mossinkoré et pavage de la rue 338	- La rue 338 et les rues adjacentes ont été pavées et bénéficient d'un réseau de mini-égout.				

<p>OBJECTIF 2 : Sensibiliser et mobiliser les habitants de Maurepas et des communes voisines (Coignières, de la CASQY) sur les enjeux et contraintes d'un développement durable et solidaire au Mali</p>	<p>Résultat 1 : Les habitants de Maurepas et des communes voisines (CASQY, Coignières) ont une meilleure connaissance des enjeux et problématiques d'un développement durable et solidaire au Mali</p>	<p>Organisation de jeux et de séances de sensibilisation dans les collèges et lycées yvelinois</p> <p>Organisation de rencontres et de conférences sur des enjeux du développement des pays du sud</p>	<p>- 2080 élèves dans 4 collèges, 35 élèves dans 1 lycée, 30 élèves de l'Ecole de la 2^o chance et 25 étudiants de l'Université de Versailles Saint Quentin ont été sensibilisés</p> <p>- 4 conférences sur les problèmes de développement en Afrique</p> <p>- Participation des bénévoles de l'EAD et des membres d'Action Mopti à diverses rencontres de Cités Unies France</p> <p>- Participation à des forums</p> <p>- Parution de 3 lettres d'information à destination des adhérents et sympathisants d'Action Mopti</p> <p>- Mise à jour du site Internet</p>	<p>- 60% des élèves touchés par les interventions obtiennent la moyenne ou plus aux tests d'évaluation</p> <p>- 80% des enseignants touchés par des interventions intéressés par un prolongement/approfondissement de l'intervention</p>		<p>Impact difficilement mesurable à court terme</p>	<p>Impact difficilement mesurable à court terme</p>
---	---	--	--	--	--	---	---

2. QUALITE DE L'IMPLICATION DES PRINCIPAUX PARTENAIRES

Au cours de l'exécution du programme la qualité de l'implication des principaux partenaires a été ressentie de façon différente. De manière générale, l'implication des principaux partenaires s'est progressivement améliorée :

Des rencontres, et des échanges avec l'AFD ont permis de s'accorder sur les difficultés rencontrées et de trouver ensemble des solutions

L'évaluation de la composante santé du programme commanditée par l'AFD au Mali et dans notre zone d'intervention a permis d'améliorer l'orientation de notre intervention

L'ONUFEMMES, l'UNICEF et le PMR/FIDA ont effectué régulièrement des missions de supervision. Elles ont permis de mieux maîtriser l'état d'avancement des activités ; ce qui a par ailleurs facilité l'obtention des financements additionnels prolongeant ainsi l'activité et élargissant nos financements. Toutes choses qui ont compensé l'arrêt des financements de certains bailleurs avec lesquels nous avons conservé nos relations institutionnelles, dans l'attente de meilleures perspectives.

3. GROUPES CIBLES REELLEMENT MOBILISES : NATURE, NOMBRE

Les principaux bénéficiaires du projet se trouvent parmi les 1 766 921 habitants (RGPH 2009) qui peuplent les six cercles.

Dans le domaine de la décentralisation et du développement local, les groupes cibles sont : 497 élus, 31 agents communaux, 47 comités d'hygiènes, 8 réseaux locaux et 1 réseau régional des femmes leaders et femmes élus.

Dans le domaine de l'éducation, les bénéficiaires directs font partie des 17 602 élèves, 500 jeunes adultes analphabètes ou illettrés, 17 conseillers pédagogiques, 310 enseignants, 59 directeurs en poste dans les écoles partenaires et 350 élèves maîtres de l'IFM.

Dans le domaine de la santé les bénéficiaires font partie des 892 991 femmes (RGPH 2009), parmi les 706 768 enfants de 0-14 ans, 21 relais communautaires de communication, 50 pairs éducateurs, 147 élus des ASACO, 124 agents et auxiliaires de santé (matrones, accoucheuses traditionnelles, infirmières obstétriciennes et sages-femmes) de 13 CSCOM.

Dans le domaine de l'Eau-Hygiène-Assainissement, les bénéficiaires sont :

- Assainissement : 19 902 hommes et femmes des 47 villages de Bankass, Koro, Bandiagara et Mopti
- Eau potable : 25 564 habitants de Bandiagara, 75 membres d'associations d'usagers d'eau potable

Dans le cadre de l'Education au Développement et à la Solidarité Internationale, les bénéficiaires directs du programme sont les jeunes (futurs citoyens) et les adultes des Yvelines en France. Les groupes cibles sont les élèves et les enseignants des établissements scolaires. 2080 élèves et étudiants de l'Université ont été sensibilisés aux questions de développement et de la Solidarité internationale, ainsi qu'un millier d'adultes des communes de Maurepas, Coignières et de celles de la CASQY.

4. ANALYSE ET COMMENTAIRE SUR LES REALISATIONS GLOBALES (il s'agit d'une analyse qualitative)

Les principales réalisations du programme ont porté sur :

- Le renforcement des capacités de l'assemblée régionale de Mopti en matière de coordination et le suivi des actions de développement.
- La consolidation de la décentralisation et du développement local
- L'amélioration de la participation de la société civile dans la gouvernance et le développement local
- L'amélioration de l'accès des citoyens aux services sociaux de base pour leur bien-être et celui de leurs familles
- La sensibilisation et mobilisation des habitants des communes de Maurepas, Coignières, CASQY et autres communes voisines aux enjeux de la solidarité internationale.

En vue de la performance et du respect des procédures de la décentralisation par les collectivités territoriales partenaires, le Conseil Régional de Mopti (ex assemblée régionale) a été appuyé dans l'élaboration des indicateurs de performance. Le rapport de l'atelier de production des indicateurs a été diffusé au niveau des 17 collectivités partenaires du PADLM.

Les acteurs locaux (élus, OSC /OCB et services techniques de l'Etat) des communes partenaires dont les femmes et les jeunes ont été formés sur divers thèmes dans le cadre de l'amélioration de la qualité de la gouvernance. Aussi, plusieurs PDSEC ont été élaborés avec l'implication des OSC suivant les procédures édictées dans le guide de mai 2009 de l'ANICT. Trois (3) commissions de travail clés intervenant dans le domaine de la santé, l'éducation et les finances sont pleinement fonctionnelles dans l'ensemble des communes encadrées.

Les comités locaux d'orientation et de concertation des actions de Développement dans les cercles ont permis la diffusion de l'outil INICOM. En somme, tous les participants ont été orientés sur l'approche INICOM (initiation communale). Cette activité a permis la mise en place du « Cycle de base du mandat quinquennal »

Grâce à l'appui du PADLM plusieurs bilans et restitutions publiques des comptes administratifs des communes partenaires ont été réalisés. Certaines communes partenaires ont été appuyées dans l'organisation de cadres de concertation sur la question de la mobilisation des taxes et autres ressources propres. Ce qui a contribué à l'établissement d'un dialogue entre élus et administrés contribuant à l'amélioration des recettes.

Le PADLM a permis aux communes partenaires d'être dotées des plans triennaux d'appui technique leur permettant de mobiliser les ressources additionnelles auprès de l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT). Avec le FADL, plusieurs de nos communes partenaires ont amélioré le taux d'exécution de leur plan de développement communal.

Les sessions de formation en gestion financière et comptable à l'endroit des élus et agents communaux, des membres d'OSC et représentants de services techniques ont permis de renforcer la transparence et la fluidité de la gestion des fonds des collectivités encadrées .

Dans le cadre de la gouvernance communale, plus de la moitié des collectivités territoriales partenaires ont bénéficié d'un accompagnement dans l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités des OSC/OCB, ce qui a favorisé la mise en place du réseau de femmes élues et leaders en vue d'améliorer le taux de participation des femmes aux instances de décision.

Les activités réalisées en matière de fourniture de services sociaux de base dans le domaine de l'éducation ont porté sur la réalisation d'un diagnostic situationnel, la formation des acteurs scolaires sur les orientations du PRODEC et du PISE, l'élaboration de plans communaux de

l'éducation, la formation des enseignants en animation didactique, la mise en place de bibliothèques. Les activités ainsi énumérées ont contribué à l'amélioration de la qualité de l'enseignement fondamental et du niveau des élèves en français et calcul.

Les activités réalisées dans le domaine de la santé ont permis d'améliorer la concertation entre élus communaux et ASACO, la formation sur les pratiques essentielles à la survie de l'enfant, la réhabilitation et l'équipement des CSCOM et de l'Hôpital régional, la formation des agents de santé en périnatalité, la mise en place de centres d'alphabétisation, la mise en place de centres d'écoute et d'orientation des jeunes en matière de santé.

Les activités menées en matière de fourniture d'eau potable sont la réalisation de 17 puits à grand diamètre, du réseau de mini-égout de Mossinkoré, l'organisation d'un atelier de formation des responsables de GIE d'assainissement, la promotion de l'hygiène en milieu scolaire au niveau de 39 établissements scolaires. Action Mopti a aussi mené des activités d'intermédiation sociale et deux campagnes d'Assainissement Total Piloté par la Communauté- ATPC qui ont permis d'améliorer la situation d'hygiène et salubrité dans 77 villages.

5. ACTIONS SPECIFIQUES REALISEES EN MATIERE DE PRISE EN COMPTE DU GENRE

Genre et décentralisation :

- appui à la mise en place du réseau des femmes leaders et femmes élues
- dotation en kit de communication, organisation d'une conférence sur la thématique « Femmes et Election » -
- appui à l'intégration de la dimension genre dans les stratégies et programmes de développement ainsi que la budgétisation dans 6 communes rurales

Autonomisation économique des femmes rurales :

- aménagement de périmètres maraichers
- acquisition d'équipements technologiques énergétiques et accès à des unités de transformation adaptées
- promotion de l'entreprenariat des femmes rurales

6. ACTIONS DE VALORISATION ET DE COMMUNICATION DONNEES AU PROJET

- Un film documentaire de 25 minutes portant sur les réalisations du PADLM a été produit et diffusé
- La parution de 4 Lettre d'Action Mopti diffusées à travers le site www.actionmopti.org ainsi qu'auprès des partenaires
- Quatre (4) conférences sur des questions relatives au développement du Mali et à la crise géopolitique
- Participation à des journées de rencontres, des forums et des réunions de travail (Conseil Général des Yvelines, Conseil Régional Rhône Alpes, Conseil Général d'Ille et Vilaine, CUF, AFD, PSEAU, ...)

III/ LES RESSOURCES HUMAINES ET MOYENS MOBILISES SUR LA DUREE GLOBALE DU PROJET - (1 à 2 pages maximum)

1. Détail des ressources humaines mobilisées (nature, statut, fonctions, durée) et des moyens techniques mis en œuvre par rapport aux prévisions initiales : principaux investissements, moyens matériels, outils pédagogiques réalisés

A terme du PADLM, les ressources humaines mobilisées pour sa mise en œuvre sont composées de :

Au Mali

52 agents repartis comme suit :

- Une équipe de coordination terrain composée de 9 personnes toutes basées à Mopti (le coordinateur, le responsable administratif-et-financier, le secrétaire comptable, le logisticien, la chargé de cour informatique, le chauffeur, gardien de jour et 2 gardiens de nuit)
- Une équipe du secteur santé, composée de 3 personnes dont 2 basées à Mopti (le responsable de secteur et un animateur VIH) et une infirmière VIH basée à Bandiagara
- Une équipe Education, composée de 10 personnes dont 2 basées à Mopti (le responsable de secteur, un animateur PALM) et 8 enseignants vacataires basés sur les sites des cours alpha
- Une équipe Eau-hygiène-assainissement, composée de 16 personnes (le responsable secteur et 15 animateurs)
- Une équipe Développement social et décentralisation, composée de 14 personnes dont 3 basées à Mopti (le chargé de programme ONU FEMME, le point focal programme micro finance rural et le Superviseur PGP2), 11 assistants communautaires basés sur les sites des projets
- Et 3 stagiaires tous basés à Mopti

En France

2 agents et 8 bénévoles répartis comme suit :

- Un chargé de mission et une secrétaire à Maurepas au siège
- 8 bénévoles composés essentiellement des membres du conseil d'administration

Les ressources matérielles mobilisées dans le cadre de la mise en œuvre du PADLM sont composées essentiellement de :

- 1 Bâtiment R+1 (9 bureaux équipés) et 1 bâtiment annexe (6 bureaux équipés), siège de l'ONG à Maurepas
- 4 véhicules dont 2 tous-terrains
- 25 motos
- 11 ordinateurs fixes et 5 ordinateurs portables
- 1 fax
- 2 imprimantes
- 1 imprimante/photocopieuse/ scanner
- 1 photocopieuse
- 13 appareils photos
- 1 vidéo projecteur
- 2 kits vidéo
- 4 groupes électrogènes
- 3 réfrigérateurs

Les principaux investissements réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du PADLM sont composés essentiellement de :

- 17 puits à grand diamètre dans les communes de Fakala et Kounari
- Un réseau d'égout avec pavage de rue à Mopti

- Réhabilitation du CSCOM de Konna,
- Dotation du CSCOM ASCOTAMB Jacques Péguet de Mossinkoré et de l'hôpital régional de Mopti en réactifs et équipements médicaux
- Réhabilitation des locaux de l'ONG Action Mopti
- Acquisition d'un véhicule de coordination des activités du Programme à Mopti
- Dotation en décortiqueuses pour 4 organisations féminines
- Réalisation d'un périmètre maraicher à Soumah dans la commune de Kounari
- Réalisation de 2 puits maraicher à Boré dans la commune de Dangal Boré et à Sangha dans la commune de Sangha
- Dotation de 14 écoles partenaires en petites bibliothèques

2. Commentaires sur les difficultés éventuellement rencontrées (analyse des causes et solutions retenues) et principales réorientations éventuellement déployées durant la mise en œuvre du projet

- Interruption partielle du projet : au cours de la dernière année, deux projets ont été interrompus, en raison du conflit : PGP2, PMR. Décision prise par les bailleurs, en attendant le retour à une vie constitutionnelle normale

- Les financements : nous avons obtenu de nouveaux financements pour de nouveaux projets. Ce qui a permis de redéployer le personnel (en « arrêt économique ») sur ces projets.

Nous avons partagé cet ensemble de difficultés avec l'AFD, qui nous a adressé un avis de non objection.

IV/ CONCLUSION GENERALE PORTANT SUR LA DUREE TOTALE DU PROJET - (5 pages maximum)

1. Appréciation concernant la mise en œuvre du projet par-rapport aux objectifs initialement prévus

Au terme de la mise en œuvre du PADLM, nous notons que les activités programmées ont été en grande partie réalisées dans la zone d'intervention. Cependant, il faut préciser que ces activités n'ont pas pu être réalisées dans toutes les collectivités partenaires. Nous faisons les constats principaux suivants :

- 9 sur les 17 collectivités ont été appuyées dans la mise en œuvre de leurs plans de Développement (élaboration des programmes et budgets annuels, mobilisation des ressources propres, etc.), tenue des ateliers bilan annuel. Les autres collectivités avaient déjà été prises en charge par d'autres ONG.
- 2 Comités D'orientation et de Concertation des Actions de Développement ont été tenus
- l'Assemblée Régionale a été appuyée pour la mise en place des indicateurs de performance des collectivités partenaires du PADLM et pour en assurer le suivi
- 497 élus, 31 agents communaux, 47 comités d'hygiène, 8 réseaux locaux et 1 réseau régional des femmes leaders et femmes élues ont été formés sur des modules de la décentralisation
- 21 relais communautaires de communication, 50 pairs éducateurs, 147 élus des ASACO, 124 agents et auxiliaires de santé (matrones, accoucheuses traditionnelles, infirmières obstétriciennes et sages-femmes) de 13 CSCOM ont été formés

- Assainissement : 19 902 habitants des 47 villages des cercles de Bankass, Koro, Bandiagara et dans la ville de Mopti, ont bénéficié d'ouvrages d'assainissement
- Eau potable : 25 560 habitants de Bandiagara, dont 75 membres d'associations d'usagers d'eau potable sont concernés par la maîtrise du service de l'eau.

Dans le cadre de l'Education au Développement et à la Solidarité Internationale, 2080 élèves et étudiants de l'Université ont été sensibilisés aux questions du développement et de la Solidarité internationale, ainsi qu'un millier d'adultes des communes de Maurepas, Coignières et de celles de la CASQY.

2. Appréciation des réponses apportées par-rapport aux enjeux auxquels le projet entendait répondre

- Faible capacité des élus locaux à mettre en place des services publics efficaces et efficients répondant aux besoins prioritaires des populations

Les activités réalisées au titre de la décentralisation ont permis de former des élus à une meilleure gestion de la commune (détermination des priorités d'un développement commun par l'actualisation des PDSEC, gestion administrative, financière, technique de la commune, amélioration de la collecte des impôts, de la maîtrise d'ouvrage, renforcement des mécanismes de gestion communale par l'implication des organisations de la société civile...).

Au terme de la mise en œuvre du PADLM, on note des progrès dans la concertation et la coopération entre les acteurs communaux dans la gestion de la chose publique et une meilleure maîtrise dans la gestion communale.

Néanmoins, le renouvellement de l'équipe des élus au moment des élections, afin pour assurer une continuité de la gestion, nous pourrions mettre l'accent, au cours du prochain programme, sur l'amélioration des capacités du personnel communal.

Dans cette perspective, nous pourrions mener auprès des élus et du personnel des activités de formation continue en mettant en place des modules sur la décentralisation en fonction des besoins spécifiques des communes.

- Une société civile émergente, peu opérationnelle et performante

L'appui à la société civile constitue l'un des enjeux majeurs, en relation étroite avec la décentralisation. En l'absence d'une société civile bien structurée, il y a faiblesse de la démocratie locale. Le travail d'AM dans ce secteur a consisté à appuyer celles déjà existantes (ASACO, FELSACOM, comités de gestion) ou à faire émerger de nouvelles structures, en les aidant à acquérir davantage d'autonomie organisationnelle, économique, financière (Groupements de femmes dans les projets PMR, ONUFEMMES, les comités de gestion dans le secteur Eau-Hygiène-Assainissement).

Ces différentes structures n'ont pas toutes atteint un niveau d'organisation satisfaisant. Le prochain programme pourra avoir pour objectif d'améliorer l'organisation de ces structures et mettra l'accent sur leurs besoins spécifiques.

- Un faible accès des populations aux services sociaux de base

A travers l'appui à la décentralisation et aux structures de la société civile, le PADLM a visé l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base pour la population. Il a ainsi contribué à apporter des réponses aux attentes de la population, réponses qui devront être amplifiées et approfondies dans le prochain programme.

Quelques illustrations :

- Les écoles et autres structures éducatives ont bénéficié de l'appui d'Action Mopti sur le plan pédagogique : formation des enseignants et élèves maître de l'IFM ; et sur le plan matériel, équipement en bibliothèques et en livres pour les écoles, édition et diffusion du croco-livre. Ces activités menées, les communes de Mopti, Konna et Boroundougou devront viser un secteur géographique plus large.
- Sur le plan culturel, notre contribution aux activités de l'Alliance Franco Malienne de Mopti n'a pas pu atteindre les objectifs du départ, en raison de problèmes financiers et de la situation de crise. Ces objectifs devront être renouvelés dans le prochain programme.
- L'appui aux CSCOM (formation du personnel de santé, équipement en matériel médical...), celui aux ASACO, la prévention du paludisme, les projets de lutte contre le SIDA-VIH, les initiatives en santé-hygiène (ATPC, Hygiène en milieu scolaire), ont permis d'améliorer de manière générale la couverture sanitaire des populations. La mise en œuvre de programmes intégrés en formation, hygiène, assainissement et santé doit être poursuivie parce qu'elle permet des effets transversaux et efficaces
- Les activités menées dans le cadre de l'EAD ont répondu aux attentes du public concerné. Les animations scolaires ont révélé un réel intérêt à s'informer des réalités africaines en général, de celles du Mali en particulier. Les souhaits formulés par les enseignants et leurs élèves de voir se poursuivre de telles activités sont révélateurs de l'importance de l'EAD. Les activités touchant le grand public (en l'occurrence les conférences) ont concerné des sujets liés aux difficultés du développement au Sud et à l'évolution de la situation géopolitique du Mali. D'où l'intérêt des populations de Maurepas et des communes voisines de pouvoir aborder des questions essentielles du développement des pays du Sud sur la place publique.

3. Intégration du projet dans son environnement institutionnel, économique et social

Le PADLM s'inscrit dans le cadre de la décentralisation, en cours au Mali depuis le début des années 2000. Le programme favorise le renforcement des compétences locales, celles des élus et des représentants de la société civile, favorisant ainsi l'accès des populations aux services sociaux de base.

Action Mopti est associée aux différentes instances communales et régionales (CCOCSAD, CLOCSAD, CROCSA...)

Par ailleurs, nous devons tenir informés régulièrement les différents services déconcentrés de l'Etat (les directions régionales en Santé, Hygiène-Assainissement, Education, de la promotion de la femme, du développement social et de l'économie solidaire..).

4. Place et rôle des partenaires de l'action (en matière d'autonomisation, d'appropriation) et de l'ensemble des parties-prenantes

Les partenaires techniques et financiers ont un rôle et une place importante que nous avons pu apprécier tout au long de la mise en œuvre du PADLM et qui devraient davantage s'affirmer au cours de notre prochain programme. Leur engagement s'est matérialisé par la disponibilité de leurs membres à assurer le suivi technique des activités, à valider les rapports qui en étaient issus et à consolider leur participation financière. Ces relations se sont renforcées, ce qui a eu pour effet d'améliorer aussi la qualité d'implication des élus et des représentants de la société civile au cours de l'exécution des programmes. Les différents partenaires ont pris conscience de la nécessité de l'implication de tous les acteurs afin d'améliorer le cadre de vie et l'accès de tous aux services sociaux de base.

Pour les parties prenantes qui sont essentiellement les bénéficiaires, se pose aussi la question du bénévolat. En effet, les gestionnaires des OSC sont en général des bénévoles. Un des moyens

d'améliorer ce statut consisterait à envisager leur indemnisation ou toute autre forme de compensation.

Dans le secteur santé, il serait souhaitable d'améliorer le fonctionnement des ASACO dans le but de parvenir à une gestion plus efficace.

L'amélioration des capacités des membres des OSC devra faire l'objet d'une formation continue dans le prochain programme

5. Impact mesurable de l'action (notamment en matière de lutte contre la pauvreté et d'impact environnemental)

- Les activités menées dans le cadre de la décentralisation ont contribué à améliorer le taux de recouvrement des taxes et impôts par habitants (0.56 € en 2009, 0.65 en 2011 et 0.86€ en 2012). Le programme a contribué à améliorer l'état de salubrité dans 77 villages parmi lesquels 69% ont réalisé un programme de latrine.
- En vue d'améliorer le taux de participation des femmes dans les prochaines élections et d'accroître leur représentation au niveau des instances de décision, le programme a contribué à :
 - la mise en place du réseau des femmes et femmes élues dans l'ensemble des 8 cercles de la région de Mopti
 - l'intégration de la dimension genre dans les programmes de développement, ainsi que dans l'élaboration des budgets de 8 communes rurales

6. Outils et supports produits par le projet

- Les rapports techniques et financiers présentés aux partenaires techniques et financiers
- la Lettre d'Action Mopti
- les croco-livre destinés aux élèves et les livres-croco destinés aux enseignants
- Une vidéothèque et une photothèque à la disposition de nos bailleurs et partenaires techniques
- Une présentation Powerpoint de l'ONG
- Des panneaux d'information et de sensibilisation sur les secteurs d'activités
- Des rapports techniques et financiers présentés aux partenaires techniques et financiers
- Le site Internet d'Action Mopti : www.actionmopti.org

7. Action de valorisation et de communication au projet

- Reportage et diffusion de nombreuses activités terrain sur la télévision nationale malienne
- Diffusion et vulgarisation sur des radios locales libres dans la zone d'intervention de nos actions

8. Conclusions des évaluations

Les activités du PADLM sont en accord avec les politiques nationales sectorielles (SNAEP, PNA, PRODESS, PRODEC, etc.) et répondent aux besoins prioritaires des collectivités et des communautés. Les composantes du Programme sont la gouvernance locale, l'accès aux services sociaux de base (santé, eau, hygiène assainissement et éducation), l'appui à la gouvernance locale, et l'éducation au développement (EAD).

Dans l'ensemble, les activités ont été exécutées à un taux satisfaisant sauf pour le cas de projets interrompus en raison de la crise politique (le Projet de Micro-finance Rurale, PMR et le Programme de Gouvernance Partagée, PGP II).

L'analyse des acquis et des faiblesses montre qu'Action Mopti doit continuer à se positionner comme un acteur de la décentralisation en appuyant les différents domaines que sont la gouvernance, la santé, l'éducation, l'approvisionnement en eau potable, la promotion de l'hygiène, l'assainissement (AEPHA), et doit poursuivre l'éducation pour le développement (EAD) en France.

Lors de la conception du futur programme, des réflexions doivent être menées sur une éventuelle extension de la zone géographique d'intervention. Il faut veiller à consolider l'acquis dans les anciennes communes en assurant des missions de suivi-accompagnement des bénéficiaires.

L'évaluation souligne la nécessité d'améliorer la gestion du personnel. En particulier, pour l'ATPC, il serait préférable de se coordonner avec d'autres ONG qui ont développé des compétences dans le domaine.

La capitalisation des acquis des différents secteurs d'Action Mopti doit être effectuée. Les rapports d'activités doivent faire l'objet de partage / diffusion auprès des collectivités, des structures étatiques et des ONG.

A partir de l'analyse de cette évaluation, le consultant propose les recommandations suivantes :

Action Mopti

- Elaborer un programme basé sur les expériences du PADLM et mettre l'accent sur et la capitalisation , la communication
- Intégrer des actions dédiées à la résilience (combinant les actions de développement à des actions d'urgence) dans la zone
- S'appuyer sur le contexte de la décentralisation pour renforcer la maîtrise d'ouvrage communale
- Mettre en œuvre et actualiser une base de données sur les activités et les résultats (effets et impacts) des composantes du projet

Collectivités territoriales

- Assurer une planification globale et le suivi des actions de développement des partenaires (ONG, projets) au niveau communal
- Poursuivre des actions de mobilisation des ressources pour contribuer au financement des activités de développement au profit des communautés
- Appuyer l'émergence d'une société civile responsable et appuyer les communes dans tous les domaines

Communautés locales

- Prendre des dispositions pour assurer la pérennisation des actions de développement initiées en leur faveur
- Renforcer la collaboration entre les OSC/OCB et les communes afin de mieux associer les populations

9. Présentation des principales capitalisations réalisées (diffusion, publics, contenu...)

La capitalisation des expériences s'avère indispensable à la cohérence et à l'efficacité du programme. Des ateliers seront tenus et un document de capitalisation sera élaboré et diffusé.

10. Le cas échéant, état de mise en œuvre des engagements particuliers tels que spécifiés dans la convention (paragraphe 6) / Engagement particulier (le bénéficiaire s'engage à soumettre à la non objection de l'Agence les termes de référence de l'évaluation finale. Le rapport final sera communiqué à l'Agence

Dans ce cadre, deux avis de non objection ont été obtenus au cours de la mise en œuvre du PADLM :

- RXP/DPO/N°460, du 06 septembre 2012, portant sur le programme d'activité de l'an 3 du PADLM

- RXP/DPO/ N°106, du 13 mars 2013, portant sur :

- modification budgétaires sur les dépenses prévisionnelles de la tranche 3
- modification budgétaires sur les ressources prévisionnelles de la tranche 3
- modifications concernant la période couverte par le projet/programme

11. Le cas échéant, état de la mise en œuvre des engagements particuliers tels que spécifiés dans la convention (paragraphe 6) (identique au point 10)

12. Perspectives pour l'après projet

Les perspectives prennent en compte les enseignements tirés au cours de l'expérience de l'ONG en général et du PADLM en particulier, les recommandations issues de l'évaluation du PADLM, les plans d'orientation stratégique de l'AFD :

- Action Mopti poursuivra ses activités dans les secteurs clés du développement local où son expertise a été confirmée. En permettant à chaque commune d'être couverte par l'ensemble des activités, nous en favoriserons les effets transversaux pour les mêmes bénéficiaires. Une telle stratégie répond au souci d'efficacité et de visibilité des activités que nous mettrons en œuvre.
- La connaissance et la maîtrise des données socioculturelles de la zone d'intervention, l'expérience tirée des conventions et protocoles du précédent programme, constituent des atouts pour consolider la confiance entre les différents partenaires (élus, responsables d'OSC et d'OCB, les directions régionales des services déconcentrés de l'Etat) et Action Mopti. Cette stratégie permet d'approfondir les activités pour obtenir des résultats plus importants, aux effets plus durables et visibles, sans tourner le dos à l'innovation. Par ailleurs, deux nouveaux secteurs d'activités pourraient être inscrits au nouveau programme : un projet pour améliorer la sécurité alimentaire et un programme d'appui au développement du secteur économique (projet multi acteurs).

La région de Mopti reste exposée au problème de l'insécurité alimentaire. Si certains de nos précédents projets ont consisté en des appuis aux femmes (aménagement de périmètres maraichers, dotation en décortiqueuses ou en moulins), nous devrions porter des projets plus ambitieux avec les populations.

13. Le cas échéant, modalités de clôture du projet et de transfert aux partenaires locaux.

V/ Tableaux du compte rendu financier relatif au budget global réalisé (selon modèles proposés sous format Excel / Cf. Compte rendu financier global du PADLM-EAD)

Annexes

(il s'agit de joindre des annexes utiles à la compréhension du projet - (limitées à 20 ou 30 pages), par exemple) :

NB : toute publication, brochure, plaquette, guide, livret, étude peut accompagner le compte rendu (en dehors du document broché).

- 1- Copie du rapport de l'audit financier
- 2- Copie de la Synthèse du rapport d'évaluation du programme
- 3- Exemple(s) du Croco livre
- 4- Photos des différents secteurs d'activités



PADLM – EAD

COMPTE RENDU FINANCIER GLOBAL

Octobre 2013

Compte-rendu annuel des ressources			Convention AFD CML 1274-01															
Date: 10/10/2013 Nom: J.Péguet Signature:			COMPTE RENDU FINANCIER GLOBAL DES RESSOURCES															
Origine des Ressources	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p	q	r
	Ressources prévues convention Année 1	Ressources reçues Année 1	Ressources consommées	Ressources prévues convention Année 2	Ressources révisées (3) Année 2	Ressources reçues Année 2	Ressources consommées	Ressources prévues convention Année 3	Ressources révisées Année 3	Ressources reçues Année 3	Ressources consommées	Variation en % consommé/ reçu	Budget total initial (convention) a+d+h	Ressources révisées totales c+e+i	Ressources consommées au cours du projet c+g+k	Variation ress.tot. Consommées /ress.tot. Révisées (o/n)-1	Part des ressources consommées /budget total o/o 55	Variation du budget consommé / budget total (o/m)-1
1. Ressources propres																		
1.1 Ressources propres d'origine privée																		
Action Mopti	26 794	26 417	26 417	26 794	27 594	14 052	14 052	26 795	32 925	29626	29626	0%	80 383	86 936	70 095	-19%	4%	-13%
F3E								18 294	20 294	0	0	0	18 294	20 294	0	-100%	0%	-100%
Fondation de France*	25 000	12 500	12 500	25 000	12 500	12 500	12 500	25 000	0	0	0	0	75 000	25 000	25 000	0%	1%	-67%
Association Expression Partage	5 049	0	0	5 049	0	0	0	5 049	0	0	0	0	15 147	0	0			
Groupe Pivot/Mairie Maurepas*	12 196	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 196	0	0			
PROTOS *	15 245	17 569	17 569	15 245	0	0	0	15 245	9 643	0	0	0	45 735	27 212	17 569	-35%	1%	-62%
CECTI*	15 245	21 273	21 273										15 245	21 273	21 273	0%	1%	40%
Labo Allergan					5 000	4 900	4 900			5000	5000	0%		5 000	9 900	98%	1%	
Anny Poursinoff					4 000	4 000	4 000				0	0		4 000	4 000	0%	0%	0%
Talent et Partage					6 000	0	0		7 500	0	0	0		13 500	0	-100%	0%	0%
Fondation Veolia					25 000	0	0			0	0	0		25 000	0			
reliquat an 1					25 257	25 257	25 257			37 346	37346	0%		62 603	62 603			
EDEN					3 000	3 000	3 000		3 000	5896	5896	0%		3 000	8 896	197%	0%	0%
Aventis SYNTHELABO					1 500	1 500	1 500			2500	2500	0%			4 000			
Nestlé bretagne						1 000	1 000					0%			1 000			
Corridor									34 774	34 774	28 103	-19%		34 774	28 103	-19%	2%	
IUCN									2 950	11 339	11 339	0%		2 950	11 339	284%	1%	
AIMF						0	0			5 669	1 000	-82%			1 000			
sous total 1	99 529	77 759	77 759	72 088	105 351	66 209	66 209	90 383	148 432	132 150	120 810	-9%	262 000	331 542	264 778	-20%	15%	1%
1.2 Valorisations																		
sous total 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0			
1.3 Ressources propres d'origine publique																		
SEDIF*	61 000	43 000	30 000	25 000	86 000	77 400	77 400		8 600	3 832	3 832	0%	86 000	124 600	111 232	-11%	6%	29%
Mairie Mopti						4 480	4 480		4 480	0	0	0		4 480	4 480	0%	0%	0%
SIAC	31 300	0	0	36 924	25 000	0	0	34 112	0	0	0	0	102 336	25 000	0			-100%
Communauté d'Agglomérations St Quentin *	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	0%	120 000	120 000	120 000	0%	7%	0%
Ville de Maurepas *	16 500	16 500	16 500	16 500	16 500	16 500	16 500	16 500	16 500	19 000	19 000	0%	49 500	49 500	52 000	5%	3%	5%
Ville de Coignières *	5 530	5 530	5 530	5 530	5 530	5 530	5 530	5 530	5 530	5 530	5 530	0%	16 590	16 590	16 590	0%	1%	0%
Conseil Général des Yvelines*	10 671	10 750	10 750		10 000	12 600	12 600		12 600	12 600	12 100	-4%	10 671	33 350	35 450	6%	2%	232%
Conseil régional IDF										12 500	0	0		12 500	0	-100%	0%	0%
UNICEF	25 490	0	0	33 490	19 186	23 009	4 868	29 490	41 161	133 757	105 113	-21%	88 470	60 347	109 981	82%	6%	24%
USAID / PGP *	41 161	51 998	46 551	41 161	49 469	43 491	43 491	41 161	41 161	38 019	32 632	-14%	123 483	137 181	122 674	-11%	7%	-1%
ONUFEMMES *	15 245	14 210	7 400	15 245	81 276	53 204	43 000	15 245	30 166	134 952	93 303	-31%	45 735	118 842	143 703	21%	8%	214%
PMR/FIDA						10 336	1 336		38 112	33 758	30 300	-10%		38 112	31 636	-17%	2%	
Agence des eaux Seine Normand	13 752	0	0	33 926	0	0	0	29 577	63 378	0	0	0	77 255	63 378	0	-100%	0%	-100%
CNASEA		7 240	7 240											7 240	7 240	0%	0%	0%
sous total 3	260 649	189 228	163 971	247 776	332 961	286 551	249 205	211 615	314 188	421 448	341 810	-19%	720 040	811 120	754 986	-7%	42%	5%
1.4 Emprunts																		
sous total 4																		
TOTAL RESSOURCES PROPRES	360 178	266 987	241 730	319 864	438 312	352 760	315 414	301 998	462 620	553 598	462 620	-16%	982 040	1 142 662	1 019 764	-11%	57%	4%
2. Contribution AFD																		
AFD	239 900	239 900	239 900	259 163	259 163	259 163	259 163	278 427	278 427	278 427	278 427	0%	777 490	777 490	777 490	0%		0%
TOTAL	239 900	239 900	239 900	259 163	259 163	259 163	259 163	278 427	278 427	278 427	278 427	0%	777 490	777 490	777 490	0%		0%
TOTAL GENERAL DES RESSOURCES	600 078	506 887	481 630	579 027	697 475	611 923	574 577	580 425	741 047	832 025	741 047	-11%	1 759 530	1 920 152	1 797 254	-6%	100%	2%

Compte-rendu annuel des dépenses		Convention AFD CML 1274-01															
Date: 10/10/2013 Nom: J.Péguet Signature:		Compte rendu financier annuel des dépenses															
N°	Rubriques	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p
		Dépenses prévisionnelles initiales convention Année 1	Dépenses réalisées Année 1	Variation Année 1 réalisé/prévu en %	Dépenses prévisionnelles initiales convention Année 2	Dépenses réalisées Année 2	Dépenses réalisées Année 2	Variation Année 2 révisé/réalisé en %	Dépenses prévisionnelles initiales convention Année 3	Dépenses réalisées Année 3	Dépenses réalisées Année 3	Variation Année 3 révisé/réalisé en %	Dépenses prévisionnelles initiales convention a+d+h	Cumul des dépenses révisées (b+e+i)	Cumul des dépenses réalisées en cours (b+f+j)	Variation réalisé /révisé (n/m)-1	Variation réalisé /initial (n/l)-1
	1 Etudes	6 860	6 922	1%	4 573	13 977	17 009	22%	48 112	48 112	17 762	-63%	59 545	69 011	41 693	-40%	-30%
	1.1 Montage du projet	2 287	2 287	0%	0	0	0		0	0	0		2 287	2 287	2 287	0%	
	1.2 Missions de suivi et d'appui technique	3 811	4 636	22%	3 811	6 215	6 783	9%	3 811	5 200	5 122	-2%	11 433	16 051	16 541	3%	45%
	1.3 Evaluation interne et externe	762	0	-100%	762	7 762	7 453	-4%	23 630	28 500	6 040	-79%	25 154	36 262	13 493	-63%	-46%
	1.4 Audit externe		0		0	0	2 773		20 671	14 412	6 600	-54%	20 671	14 412	9 373	-35%	-55%
	2 Personnel (salaires et charges)	140 207	147 725	5%	140 207	156 290	164 131	5%	140 207	191 830	199 854	4%	420 620	495 845	511 710	3%	22%
	2.1 1 chargés de mission en France	22 867	38 877	70%	22 867	46 854	53 592	14%	22 867	66 990	75 434	13%	68 602	152 721	167 903	10%	145%
	2.2 1 secrétaire en France	14 635	8 372	-43%	14 635	6 732	8 100	20%	14 635	10 125	10 250	1%	43 905	25 229	26 722	6%	-39%
	2.3 1 professionnel expatrié français (vol)	13 720	13 555	-1%	13 720	13 720	13 157	-4%	13 720	3 430	3 843	12%	41 161	30 705	30 555	0%	-26%
	2.4 1 coordinateur terrain	16 922	19 742	17%	16 922	16 922	18 332	8%	16 922	21 165	21 152	0%	50 766	57 829	59 226	2%	17%
	2.5 3 professionnels maliens bac+(5-7)	24 697	24 708	0%	24 697	24 697	26 755	8%	24 697	30 885	32 015	4%	74 090	80 289	83 477	4%	13%
	2.6 4 professionnels maliens bac + (2-4)	14 635	11 906	-19%	14 635	14 635	14 170	-3%	14 635	18 300	19 666	7%	43 905	44 841	45 742	2%	4%
	2.7 4 animateurs	10 976	8 687	-21%	10 976	10 976	10 801	-2%	10 976	13 725	12 919	-6%	32 929	33 388	32 407	-3%	-2%
	2.8 5 agents de soutien	5 793	4 077	-30%	5 793	5 793	4 360	-25%	5 793	7 245	7 745	7%	17 379	17 115	16 182	-5%	-7%
	2.9 charges sociales salariales	15 961	17 802	12%	15 961	15 961	14 864	-7%	15 961	19 965	16 830	-16%	47 882	53 727	49 495	-8%	3%
	3. Equipement	38 900	17 140	-56%	42 076	12 052	12 639	5%	16 159	40 222	44 935	12%	97 136	69 414	74 714	8%	-23%
	3.1 Extension local bureaux	22 867	0	-100%	0	0	0		0	10 000	10 400	4%	22 867	10 000	10 400	4%	-55%
	3.2 fourniture bureau /frais documentation	4 573	4 613	1%	4 573	4 573	5 024	10%	4 573	6 000	5 610	-7%	13 720	15 187	15 247	0%	11%
	3.3 outils de communication relation public	3 837	4 182	9%	3 964	3 964	4 000	1%	3 964	4 100	3 916	-4%	11 764	12 245	12 098	-1%	3%
	3.4 achat vehicule 4X4 tout terrain	0	0		25 916	0	0		0	12 500	18 000	44%	25 916	12 500	18 000	44%	-31%
	3.5 carburant et entretien des véhicules	7 622	8 345	9%	7 622	3 515	3 615	3%	7 622	7 622	7 009	-8%	22 867	19 482	18 969	-3%	-17%
	4. Activités (voir détail ci-joint)	346 270	250 465	-28%	324 331	432 102	327 280	-24%	318 107	422 929	448 559	6%	988 709	1 105 496	1 026 304	-7%	4%
	4.1 Formation continue personnel de terrain	10 671	6 459	-39%	10 671	14 884	5 575	-63%	10 671	19 980	16 980	-15%	32 014	41 323	29 014	-30%	-9%
	4.2 santé	121 410	75 367	-38%	120 541	166 584	97 678	-41%	117 263	186 370	187 624	1%	359 214	428 320	360 669	-16%	0%
	4.3 Education Formation	48 750	35 955	-26%	41 051	53 846	27 719	-49%	45 625	71 920	69 338	-4%	135 426	161 722	133 012	-18%	-2%
	4.4 Developpement social et decentralisé	151 719	123 620	-19%	138 347	188 056	187 688	0%	130 827	130 827	163 449	25%	420 893	442 503	474 757	7%	13%
	4.5 sensibilisation en France (EAD)	13 720	9 064	-34%	13 720	8 732	8 620	-1%	13 720	13 832	11 168	-19%	41 161	31 628	28 852	-9%	-30%
	5. Divers et imprévus	15 245	15 245	0%	15 245	15 245	8 658	-43%	5 245	11 375	3 358	-70%	35 735	41 865	27 261	-35%	-24%
	Sous total 1	547 483	437 498	-20%	526 432	629 666	529 717	-16%	527 830	714 468	714 468	0%	1 601 745	1 781 632	1 681 682	-6%	5%
	B COÛTS INDIRECTS																
	Frais administratifs	52 595	44 132	-16%	52 595	67 809	44 860	-34%	52 595	26 579	26 579	0%	157 785	138 520	115 571	-17%	-27%
	Sous total 2	52 595	44 132	-16%	52 595	67 809	44 860	-34%	52 595	26 579	26 579	0%	157 785	138 520	115 571	-17%	-27%
	TOTAL GENERAL	600 078	481 630	-20%	579 027	697 475	574 577	-18%	580 425	741 047	741 047	0%	1 759 530	1 920 152	1 797 254	-6%	2%

ANALYSES ET COMMENTAIRES SUR LES FINANCES

A- Les ressources en fin de programme

Action Mopti : Nécessité de conserver des fonds propres pour le fonctionnement de l'ONG jusqu'au prochain programme

F3E : L'accompagnement en vue de l'évaluation n'a pas été jugé utile par le F3E

Fondation de France : Nous n'avons pas obtenu de financement en AN3, étant donné l'arrêt de l'activité à Douenza, se situant géographiquement en zone de conflit

Association Expression Partage : Notre projet n'a pas été retenu car n'étant pas dans la zone géographique de ce bailleur

Protos (ONG Belge) : Projet non reconduit en l'AN2 et l'AN3 parce que le bailleur a arrêté ses interventions dans notre zone d'intervention

CECI : Budget augmenté en raison de la fréquentation importante du centre d'écoute

SEDIF : Nous avons obtenu plus de financement pour réaliser un plus grand nombre de puits

SIAC : Projet d'assainissement non validé techniquement en raison de l'impossibilité d'effectuer une mission et de suivi technique à Mopti par les partenaires techniques et financiers

Conseil général des Yvelines : Convention signée en cours de programme

UNICEF – ONU Femmes : Nous avons été sollicités et retenus pour répondre à des projets plus ambitieux

Agence des Eaux de Seine : Projet non retenu en raison de la zone géographique concernée par la crise politique

B- Les dépenses en fin de programme

1-2 : Les missions d'appui et de suivi des activités sur le terrain ont nécessité l'emploi d'une seconde personne afin de couvrir toutes les zones des secteurs d'activité. Le coordinateur a effectué plus fréquemment des visites au siège étant donné l'impossibilité pour les administrateurs de se rendre sur le terrain

1-3 et 1-4 : Le budget dédié a été faiblement utilisé. Ne pouvant faire appel aux cabinets d'audits français (crise politique) nous avons retenu des cabinets d'audits maliens qui ont des coûts inférieurs aux cabinets d'audits français

2-1 : Cette différence de budget s'explique par l'ajout des charges salariales qui n'avaient pas été prises en compte dans l'élaboration du projet ainsi que du passage à plein temps du chargé de mission

2-2 : Une partie du temps de la secrétaire en France a été affectée à l'EAD

2-3 : En raison de la crise au Mali, fin de contrat de l'expatriée française

2-4 et 2-5 : Augmentation des salaires du coordinateur malien et de 3 autres cadres en raison des responsabilités endossées

3-1 : Le budget prévu pour l'extension des locaux a été revu à la baisse grâce à la mise en concurrence des entreprises pour l'exécution des travaux

3-2 : Très légère augmentation du budget des fournitures de bureau qui s'explique par des frais de support de communication plus importants

3-4 : Le prix d'un véhicule neuf low cost a été inférieur au budget prévisionnel

3-5 : Les frais de carburant dépendent beaucoup des missions réalisées dans le cercle de Mopti et des déplacements vers Bamako

4-4 : Nous avons été retenus pour la mise en œuvre de projets intéressants, proposés par ONUFemmes, USAID

4-5 : Les activités de l'EAD ont été assurées par des bénévoles. Il n'y a pas eu de frais de location de salles, d'indemnités de conférenciers

5 : Pas d'imprévus majeurs pendant ces trois années